

# **EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**

Séance du 03 avril 2024

## **COMITÉ SYNDICAL**

L'an deux mil Vingt-quatre, le 03 avril 2024, les membres du Comité Syndical du Syndicat Intercommunal d'Etudes des Mobilités Urbaines (SIEMU) de Marne-la-Vallée se sont réunis au SIAM 13 avenue de la Courtilière 77400 Saint-Thibault-des-Vignes.

Date

convocation: 26 mars 2024

# **ĒTAT DE PRÉSENCE**

Date de la séance : 03 avril 2024 COMMUNAUTE DE COMMUNES DU VAL BRIARD Présents: Mme DUTARTRE Sonia

Les membres en exercice

sont : 35 Quorum : 19

Membres présents : 23 Membres représentés : 3

(Pouvoirs)

Total votants: 26

COMMUNAUTE
D'AGGLOMERATION
DE MARNE ET
GONDOIRE

Présents: Mme Valérie BONNOT, M. Michaël CHAPOTELLE (suppléant de M. SALVAGGIO), Mme Sylvia CHEVALLIER, M. Olivier COLAISSEAU, M. Manuel DA SILVA, Mme Isabelle DUPRE, Mme Geneviève GENDRE, M. Patrick JAHIER, Mme Michèle PETITOT, M. Jacques POTTIER, M. Patrick TAUPIN-GARDIN, Mme Nathalie TORTRAT, M. Sinclair VOURIOT

VAL D'EUROPE AGGLOMERATION Présents: M. Serge ARNAUD, M. Daniel CHEVALIER, M. Anicet FABRIANO (suppléant de Mme CAPDEVILA) M. Dominique FOURNIER. M. Michel GARROUSTE, M. Cyril MARSAUD, M. Alain MASSON, M. Antoine POUPART

**EXCUSES** 

M. Alexandre AFFRE, M. Patrick AUVRELE, Mme Saïda BOUARABA, Mme Aurore CAPDEVILA, M. David CHARPENTIER, M. Luc CHEVALIER, M. Alioune DJIGO, M. Julien GAILLARD, Mme Anne GBIORCZYK, M. Patrick JOUDRAIN, M. Alain KOLOPP, M. Francesco PITARI, M. Tony SALVAGGIO, M. Laurent SIMON, M. Serge SITHISAK

Pouvoirs:

Mme GBIORCZYK donne pouvoir à M. ARNAUD M. GAILLARD donne pouvoir à M. MARSAUD M. L. CHEVALIER donne pouvoir à M.D.CHEVALIER

### **DELIBERATION N° 12/2024**

#### **OBJET: BUDGET PRIMITIF DU SIEMU POUR L'ANNÉE 2024**

Vu le Code Général des Collectivités Territoriales.

Vu l'avis préalable favorable du bureau syndical lors de sa séance du 19 mars 2024

# Après en avoir délibéré, le Comité Syndical, à l'unanimité des membres présents et représentés.

ADOPTE le budget primitif pour l'exercice 2024 voté au chapitre équilibré en section de fonctionnement et en suréquilibre en section d'investissement

APPROUVE les états joints en annexe : les amortissements, l'équilibre des opérations financières, l'état du personnel

#### SECTION DE FONCTIONNEMENT - VUE D'ENSEMBLE

Dépenses		BP 2023
60-1-2-3	Charges à caractère général	2 741 669.64€
64	Charges de personnel	440 000,00€
65	Autres charges de gestion courante	65 749.94€
67	Charges Exceptionnelles	22 000,00 €
22	Dépenses imprévues	5 000,00 €
023	Versement à la section d'investissement	0€
42	Opération ordre transfert entre sections	75 193.63€
	Dotation provisions semi- budgétaire	0,00€
	DEPENSES DE L'EXERCICE	3 349 613,58€

Recettes		BP 2023	
74	Dotations, subventions	2 910 412.51€	
<b>7</b> 0	Produits services domaine et ventes div		
13	Atténuation de charges		
7785	Excédent d'investissement transféré en fonctionnement		
77	Produits exceptionnels		
74748	Subventions autres communes		
R002	Résultat reporté ou anticipé	382 069.92€	
43	Opération ordre intérieur section de fonctionnement		
	RECETTES DE L'EXERCICE	3 349 613,58€	

#### SECTION D'INVESTISSEMENT - VUE D'ENSEMBLE

Dépenses		BP 2023
20	Immobilisation incorporelle Etudes	109 066.98€
21	Immobilisation corporelle	12 700€
27	Autres immobilisations financière	1 500,00 €
13	Etat et établissements nationaux	2625€
	DEPENSES DE L'EXERCICE	125 891,98€

Recettes		BP 2023
13	Subvention d'investissement	73 722,50€
21	Virement de la section de fonctionnement	0,00
40	Amortissement	75 193.63€
R001	Excédent reporté	155 752.73€
	RECETTES DE L'EXERCICE	304 169,23€

Le Président est chargé de l'exécution de la présente délibération qui sera transmise :

- Au représentant de l'État en Préfecture de Melun,
- Au comptable de la collectivité,

Pour extrait conforme au registre des délibérations. La présente délibération, publiée et transmise aud'Etudes des Mobilités Urbaines (SIEMU) représentant de l'État est immédiatement exécutoire. de Marne-la-Vallée, les jours, mois et an

Transmis en préfecture le Pour ampliation

Fait et délibéré au Syndicat Intercommunal que dessus.

Le Président Sinclair Court